

**Tournée africaine du
Président américain
Barack Obama
évite le Kenya P 6
pays de son père**

Après dix-sept mois à la tête de la CEET

**Le DG, Dr Djétéli en
passe de révolutionner
le secteur électrique P 3**



LE

LIBÉRAL

Hebdomadaire Togolais d'Information, d'Analyse et d'Opinion

N° 0124 du mercredi 22 mai 2013 - 250 F CFA / Etranger 1€

EDITORIAL

Le règne de l'amnésie

Depuis quelques semaines, les scènes de violence se multiplient un peu partout sur le territoire national. Des groupes organisés prennent à parti les forces de sécurité ou s'attaquent aux symboles de l'Etat. Il y a une semaine, c'est le commissariat de Niamtougou qui a été mis à sac. Hier se sont des jeunes en furie qui ont vandalisé des voitures dans le pourtour de l'hotel Palm Beach à Lomé. Il s'agit pour l'instant d'incidents isolés mais le phénomène a de quoi inquiéter. On joue avec le feu. Et c'est un jeu bien dangereux.

A moins d'être victime d'une amnésie profonde, chaque Togolais sait d'expérience que les actes de provocation en direction des corps habillés, la destruction des édifices publics ne nous ont guère porté chance par le passé ; et il s'agit d'un passé bien récent.

Mais si le démon de la violence reprend ses droits, il faudra alors l'adorer jusqu'au bout, en sachant qu'en bout de course, nous Togolais, qui sommes si enviés dans toute la sous-région pour nos récents progrès économiques et notre processus de réconciliation nationale, allons renouer sans coup férir avec les fins de mois sans salaire, la chasse à l'homme dans les rues, les routes de l'exil, la peur...la faim, la désolation.

A moins que par un sursaut, chaque leader politique devienne une vraie sentinelle de la paix sociale en parlant bien à ses militants, rassemblés sur la plage ou ailleurs « de ces temps que les plus jeunes ne peuvent pas connaître » mais que personne n'est prêt d'oublier parce qu'ils nous ont entraînés hier dans l'abîme. ■

La Rédaction

Album photo des dégâts causés par les étudiants manifestants



**Manifestation violente des étudiants hier
Plusieurs véhicules brûlés, P 7
les manifs du CST interdites**

**Menace de grève de 48 h
La STT exige la
reprise des P 2
négociations**

**Implantation
Internationale
Le parti UNIR a sa
branche P 2
américaine**



Implantation Internationale Le parti UNIR a sa branche américaine

Après une Assemblée Générale préparatoire tenue le 7 avril 2013 à Philadelphie dans l'Etat de Pennsylvanie, les militants et sympathisants du parti UNIR aux USA ont marqué la naissance de la section UNIR-USA, le 5 mai dernier dans la même localité au cours d'une Assemblée Générale constitutive. Ces militants de UNIR résidant aux USA entendent à travers la section américaine créer une base de données de talents et de compétences de toute nature à mettre au profit du développement de leur pays d'origine, le Togo.

Cette Assemblée Générale constitutive a servi de cadre de discussion aux délégués qui ont échangé sur les grandes actions à mener ainsi que des orientations à donner à cette nouvelle section du parti UNIR aux Etats-Unis. Déjà les semaines à venir, elle procédera à l'installation effective des sous-sections dans les différents Etats des USA. Pour se faire, la branche UNUR au pays de l'Uncle Sam exploitera tous les espaces médiatiques



Le BE UNIR USA

disponibles comme moyen de communication. Dans le cadre des élections législatives qui s'annoncent déjà, UNIR-USA annonce déjà sa participation active sur le terrain pour amener UNIR à obtenir une majorité confortable et permettre ainsi au Président de la République de poursuivre sa politique de développement et de modernisation du pays. A l'issue des travaux, un Bureau Exécutif

de neuf membres a été mis en place, il est coiffé par le délégué général, M. El-Hadj Abdou-Mouhaiminou Baba Dogo BAH-TRAORE, Juriste-Economiste titulaire d'un Master en Droit des Affaires et d'un MBA en Banques, Marchés Financiers, Management et Affaires Internationales.

Pour le reste du bureau, M. Aclam KPEKPASSE, Ingénieur Géologue - Consultant

compagnies pétrolières est élu Secrétaire Général chargé des affaires administratives. M. Douniaty DANLADANI, Comptable Gestionnaire, s'occupe de la Trésorerie Générale chargé des finances. Ce bureau est doté de trois commissaires dont M. Herve KOSSOU, titulaire d'un MA en Business et Communication Professionnelle - Relations Publiques et Consultant IAC

(Commissaire à la communication et à l'information), M. Sam Mama NANDJI, Chef d'Entreprise de Transport (Commissaire à l'organisation) et Mme Marie Ayawa CHARIE, Professionnelle de la Santé (commissaire chargé des sous-sections). Les conseillers sont aussi au nombre de trois. On cite, le Conseiller politique, M. Zato KADAMBAYA, Chef de Département Mathématiques et Sciences, le conseiller économique M. Mohaman Fouseni BOURAIMA, Directeur des Ressources Humaines et le conseiller aux affaires sociales et culturelles. Maître Yaovi TAMATEKOU, Huissier de Justice.

Avec l'installation officielle de cette section américaine, le parti UNIR créé il y a tout juste un an poursuit son implantation internationale après les nombreuses tournées nationales de ses fondateurs qui ont eu le mérite de favoriser son réel enracinement dans les cinq régions du Togo. ■

Schmidt EZA



Hebdomadaire Togolais d'Information, d'Analyse et d'Opinion

Récupéré N°0416/23/12/10/HAAC
du 23 décembre 2010

Directeur de la Publication

Fabrice P. Dariworé

Comité de Rédaction

Schmidt EZA
Dieudonné ESSOHANAM
Sémy MAREKA
Charles KEYEWA
P. Fabrice

Correcteur

S. Didier

Infographie

Raphaël AHIALBE

Adresse

Route de Mission Tové, non loin du
Petit Séminaire, Agoè
Tél: +228 90 15 87 53
+228 22 41 92 91
13 BP 152 Lomé-TOGO

Imprimerie

La Colombe

Tirage

2000 exemplaires

Menace de grève de 48 h La STT exige la reprise des négociations

Aux dernières nouvelles, les tractations seraient en cours entre la Synergie des Travailleurs Togolais STT et le gouvernement pour éviter une nouvelle paralysie de l'administration publique principalement, le secteur de l'enseignement et celui de la santé. En effet, il l'issue d'une Assemblée Générale vendredi dernier, la STT a levé la suspension du mot d'ordre de grève intervenue le 26 avril dernier. Cette démarche consiste selon la STT à amener le gouvernement à reprendre les négociations en vue d'un accord comme le stipulait l'accord d'étape du 23 avril dernier. Cet accord prévoyait la mise sur pied de deux commissions techniques qui devraient travailler et fusionner ensuite les résultats des travaux des deux commissions lesquels seront transmis au gouvernement qui à son tour devrait convoquer une table

ronde en vue d'harmoniser les positions et parvenir à un accord. Alors à ce jour tout a été fait sauf la table de négociation à laquelle s'attend la STT tarde à être organisée par le gouvernement. Voilà qui explique ce regain de colère au niveau de la Synergie des Travailleurs Togolais qui décide de passer à la vitesse supérieure les 23 et 24 mai prochains. Il s'agira d'une grève d'avertissement qui risque d'être corsée dans les jours à venir si rien n'est fait précise la STT. Simple moyen de pression ou véritable envie de paralyser à nouveau le secteur de la santé et surtout celui de l'éducation qui n'a pas encore trouvé l'alchimie nécessaire pour rattraper le retard perdu. Les enseignants et agents de la santé sont ils favorables à aller encore à une grève qui risque d'être de trop et qui sera lourde de conséquences pour tout le monde? Il faut rappeler que le



La STT en AG

gouvernement a consenti un effort avec des primes spéciales qui varient de 20000 FCFA à 30000 selon les catégories à compter de ce mois de mai. Il revient alors aux syndicats de préserver cet acquis tout en cherchant à l'améliorer. Dans ce cas de figure une grève sèche comme on l'annonce ne serait trop précoce pas. La prochaine grève de 48 heures de la STT se situe uniquement dans la logique de l'obtention d'une table de négociation, ce qui est loin d'être une sinécure pour le gouvernement qui en réalité ne perd rien en convoquant cette

table ronde conformément à l'accord étape du 23 avril. Le plus dur reste à venir c'est-à-dire les résultats qui seront issues de négociations et permettront d'apporter une solution définitive aux exigences posées par les travailleurs notamment une nouvelle grille indiciaire et le doublement de la valeur indiciaire et bien d'autres exigences contenues dans la plateforme revendicative. Il est alors urgent que les deux parties s'entendent pour éviter cette grève inutile des 23 et 24 mai prochains. ■

P. Fabrice

Après dix-sept mois à la tête de la CEET Le DG, Dr Djétéli en passe de révolutionner le secteur électrique

Depuis sa nomination à la tête de la Direction Générale de la Compagnie Energie Electrique du Togo, CEET, le 30 décembre 2012 et sa prise de fonction le 1er janvier 2013, la nouvelle équipe dirigeante constituée du Directeur Général, Dr Gnané Djétéli et son DG Adjoint Amoussou Kpéto, s'est attelée à faire de la CEET une entreprise modèle avec un fonctionnement basé sur un management participatif. Aujourd'hui, dix-sept mois après leur prise de fonction, les premiers résultats sont là. C'est entre autre la motivation des agents, une meilleure distribution de l'énergie, de meilleures prestations de service et une confiance de plus en plus restaurée entre la CEET et ses clients. Certes le route a été, est et sera encore longue, mais un pan de reconnaissance doit être adressé à cette nouvelle équipe dirigeante qui a su mettre tous les acteurs ensemble pour réfléchir et trouver les solutions en temps et en heure aux problèmes énergétiques qui ont secoué notre pays dans un passé récent. Retour sur ces dix-sept premiers mois du Dr Djétéli à la tête de la CEET.

Une gestion participative

Le nouveau bureau directoire de la CEET, dès sa prise de fonction, a adopté une philosophie toute simple mais difficile à mettre en pratique : placer l'homme au cœur de sa démarche car l'homme est le début de toute réussite. Il a, à cet effet initié, pendant deux mois, une vaste tournée nationale qui a sillonné toutes les agences et toutes les centrales isolées de la CEET pour écouter le personnel lister ses besoins et ses attentes. Une façon de l'impliquer et d'attendre de lui de bons résultats en lui montrant l'intérêt que lui porte ses dirigeants. Comme le disait si bien La Rochefoucauld, et les responsables de la CEET l'ont compris, pour avoir l'adhésion d'une personne sur un projet, il faut lui montrer que son intérêt s'y trouve, car « Tout se perd dans les intérêts comme les fleuves dans la mer ». La seule arme et la seule force dont a fait

usage le duo Djétéli-Kpéto, c'est la discussion. Toutes les décisions sont dorénavant l'émanation de discussions entre la direction, les représentants du personnel et les syndicats, le tout chapeauté par le Conseil d'Administration. Pour revenir à cette tournée de prise de contact, elle avait pour objectif, entre autre, de poser le diagnostic réel de la société en vue de trouver des solutions viables. Elle a abouti à une lettre de mission que le Conseil d'Administration a confiée à la Direction Générale.

Une lettre de mission exécutée de main de maître pour la satisfaction de la clientèle, du personnel et de l'entreprise

Face au défi d'innover au quotidien, le Directeur Général de la CEET est soutenu et guidé par un Conseil d'Administration qui lui a, à cet effet, adressé une lettre de mission résumée en dix objectifs. Les tâches du DG portent essentiellement sur l'amélioration des conditions de vie et de travail des employés de la CEET, sur l'amélioration de la fourniture en électricité, sur la satisfaction de la clientèle et sur une réduction maximale des pertes d'énergie. Dix mois après le début de la mise en application du plan d'action contenu dans cette lettre de mission, les premiers résultats sont stupéfiants. Pour réinstaurer la confiance au sein de son personnel, le Dr Djétéli a procédé à des réhabilitations et à une réorganisation profonde de l'entreprise. Cette réorganisation a entraîné la mise en place d'un nouvel organigramme consensuel au niveau des directions, départements, services, agences, divisions, sections et équipes qui ont vu leur nombre augmenter et leur matériel rénové. Le personnel étant motivé, c'est l'entreprise qui améliore du coup ses prestations avec des branchements dans les délais, la réduction des délais de dépannage et la réduction des coûts des services à l'endroit de ses clients. Au finish, la CEET gagne en crédibilité.



Dr Gnané Djétéli, DG de la CEET

Transparence et traçabilité, la nouvelle règle de la maison

Ce qui fait la force de la Compagnie Energie Electrique du Togo sous l'ère Djétéli, c'est également la politique de transparence, appuyée d'une grande volonté de traçabilité des opérations. Ainsi, toutes les acquisitions d'équipements passent dorénavant par le circuit imposé par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics et respectent les règles à cet effet établies. Plus question de passer des commandes gré à gré auprès des fournisseurs de la CEET. En plus la Compagnie a instauré un système de contrôle des versements journaliers des recettes aux guichets des institutions financières pour vérifier l'exactitude dans les chiffres déclarés en termes d'encaissement. Le même contrôle se fait dans les magasins où la Compagnie stock son matériel pour éviter des pertes qui mettraient l'entreprise dans l'incapacité de satisfaire en temps réel aux besoins de sa clientèle.

Une CEET désormais plus proche de sa clientèle

Toutes les innovations apportées ont pour objectif la satisfaction entière de la clientèle. Pour cela, le DG et son équipe se sont attelés à rapprocher la société de ses clients, non seulement par

l'amélioration du système de communication mais aussi par une réelle politique de proximité à travers les prestations de service. Dans cette logique, les délais d'attente de branchement et de dépannage ont été considérablement réduits car la compagnie a procédé à une réorganisation de ces services axée sur la décentralisation. Dorénavant, Lomé compte trois pools de dépannage, respectivement à Lomé-Port, Akossombo et Agoè. Pour assurer une mobilité maximale aux équipes, la Direction de la CEET a entrepris de rénover le matériel roulant et favorisé l'acquisition de moto pour les releveurs et les agentes de facturation.

1er mai 2012 - 1er mai 2013 : un bilan satisfaisant

Depuis sa prise de fonction en janvier 2012, le bureau directoire de la CEET a célébré deux fêtes du travail. Et comme on le sait, le 1er mai est l'occasion pour les employés d'adresser leurs doléances à leurs responsables. Ainsi, des 27 doléances du 1er mai 2012, la Direction générale a trouvé, en partie ou en totalité, satisfaction à 20. Les revendications restantes n'ont pas pu être réglées du simple fait qu'elles relèvent de dispositions statutaires et que la direction n'attend que la réécriture des

statuts pour y répondre. Quand on demande au DG par quelle alchimie il est parvenu à ce résultat, il répond tout simplement qu'il croit fermement au dialogue et en sa force à régler tous les différents, « Car là où les hommes sont assis, ils s'entendent toujours. Nous avons réunis tout le monde, les délégués du personnel, les syndicats autour d'une même table et nous avons ensemble décidé de ce qui est faisable. Et nous l'avons fait tout de suite. », a-t-il déclaré.

Aujourd'hui, la Compagnie Energie Electrique du Togo avec cette nouvelle dynamique impulsée par son DG, le Dr Gnané Djétéli, refait progressivement peau neuve. Elle assure une meilleure distribution de son produit, regagne la confiance des togolais et est prête à relever le défi de l'énergie qui se présente comme une condition sine qua none pour le développement de notre jeune nation. Seul bémol, la société, depuis sa création en mars 1960, n'a pas encore réussi à se construire son siège. Le DG met un point d'orgue à l'atteinte de cet objectif. Il a d'ailleurs conditionné la célébration du jubilé d'or qui devait en principe se tenir le 23 mars dernier à la pose de la première pierre sur le site identifié pour abriter le siège de la société. ■

Paul Katassoli



DIRECTION GENERALE DE LA SOCIETE DES TELECOMMUNICATIONS DU TOGO
(TOGO TELECOM)

**Acquisition des Matériels et Mobiliers pour le Personnel
Appel d'Offres National N°065/TGT/DG/DML/PRMP**

Date de lancement de l'Avis : **26 avril 2013**

TOGO TELECOM agissant pour son propre compte, sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'acquisition des Matériels et Mobiliers pour le personnel.

1. Sont admises à concourir toutes les personnes morales, spécialisées dans le domaine et justifiant de moyens techniques et financiers pour l'exécution du présent appel d'offres (cf. Dossier d'Appel d'Offres).
2. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres Ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics en vigueur et ses textes d'application, et ouvert à tous les candidats éligibles.
3. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations ou adresser de correspondances à l'attention de :

Attention de : Manfeidjéou BANEZI, Personne
Responsable des Marchés à TOGO TELECOM,
Ville : LOME Boîte postale : 333 Pays : TOGO
Numéro de téléphone : +228. 22 53 45 55, 22 34 13
69
Numéro de télécopie : +228.22 21 03 73
Adresse électronique : mbanezi@togotelecom.tg

et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous tous les jours ouvrables de **07 h à 11h30 et de 15h à 17h00**.

4. Les exigences en matière de pièces administratives sont :

Pour les entreprises installées dans l'espace UEMOA:

- a) Une copie légalisée de la carte d'opérateur économique en cours de validité ;
- b) Une copie légalisée de l'extrait du registre du commerce et du crédit mobilier ;
- c) Une copie légalisée de l'attestation de non faillite datant de moins de trois (03) mois ;
- d) L'original du quitus fiscal datant de moins de trois (03) mois ;
- e) Une copie légalisée de l'attestation de l'inspection du travail et des lois sociales (ITLS) datant de moins de trois (03) mois ;
- f) Une copie légalisée de l'attestation de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale datant de moins de trois (03) mois ;
- g) Une copie légalisée de l'attestation du paiement de la taxe parafiscale de régulation.

Pour les entreprises non installées dans l'espace UEMOA:

- a) Extrait du registre du commerce et du crédit mobilier ou toute pièce en tenant lieu;
- b) Attestation de non faillite (original) datant de moins de 3 mois ;
- c) Attestation de domiciliation bancaire au Togo ;
- d) L'original de l'attestation du paiement de la taxe parafiscale de régulation (pour les marchés antérieurs réalisés au Togo à compter de septembre 2011).

5. Pour être qualifiés, les candidats devront :

- Produire un extrait du compte et du bilan certifié des trois (03) dernières ;
- Fournir la preuve d'une disponibilité financière égale au moins à la moitié de son offre financière.

6. Le délai d'exécution du marché est de **Sept (07) mois** à compter de la notification du marché.

7. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet à la porte 007 de la direction Générale de TOGO TELECOM dont l'adresse est ci-dessous indiquée, ou l'acheter au même lieu, moyennant paiement en espèce d'une somme non remboursable de Cinquante Mille (50 000) F CFA, contre reçu à la caisse Régie d'avance de TOGO TELECOM, située au rez-de-chaussée à l'adresse suivante :

Direction Générale de TOGO TELECOM
Place de la Réconciliation ; quartier Atchanté
BP : 333 Lomé – Togo
Tél : (228) 22 21 44 01 / 22 53 44 01
Télex : 5245 TG
Fax : (228) 22 21 03 73
E-mail : spdggt@togotelecom.tg
Site Web: www.togotelecom.tg

8. Le paiement du coût du dossier se fera par chèque ou en espèces.

9. Les offres, rédigées en langue française doivent être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de trois millions (3 000 000) de francs CFA délivrée par une banque de la place ou toute autre banque ayant une correspondance ou une représentation au Togo. La banque étrangère devra fournir la preuve de sa correspondance et l'engagement de la banque correspondante.

Les offres devront être déposées, sous plis fermé, au plus tard le **28 mai 2013 à 9H 00 T.U** au Secrétariat Administratif du nouveau siège de TOGO TELECOM, au rez-de-chaussée **porte 12**.

La garantie de soumission reste valable vingt huit (28) jours après l'expiration du délai de validité de l'offre.
Les offres remises hors délai ne sont pas acceptées.

10. Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pour une durée de quatre vingt dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de remise des offres.

11. Les plis seront ouverts en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaiteraient assister à l'ouverture des plis le **28 mai 2013 à 9H 30mn** dans la Salle de Réunion du rez-de-chaussée du nouveau siège de TOGO TELECOM.

12. Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre est conforme pour l'essentiel et évaluée la moins-disant et qui satisfait aux conditions de qualification requises.

Le Directeur Général,
Pétchétibadi BIKASSAM

Conférence débat d'AMEA et la problématique de l'accès à l'eau potable L'effort du gouvernement évalué à 332 milliards f CFA



« la situation de l'accès à l'eau potable au Togo à deux ans de l'échéance 2015 » c'est le thème qui a retenu la présence et l'attention du Ministre en charge de l'eau, des représentants de la TDE, de l'Alliance des Médias pour l'eau et l'assainissement (AMEA) organisateur par excellence de cette rencontre et des médias. Pour le Ministre en charge de l'eau, il est clair que le Togo ne pourra pas atteindre l'objectif des OMD en son point 7c concernant l'accès à l'eau potable à tous d'ici 2015. Cependant il n'offusque pas que des efforts non seulement sont faits mais également sont en cours pour approcher les taux de 2015 ; ainsi au lieu des 100% attendu d'ici 2015 le Togo ne pourra approcher qu'un taux national de 66%. Cette assise qui s'est déroulée à l'agora Senghor le 16 Mai dernier n'a pas manqué de toucher du doigt des points cruciaux comme les financements et 'investissements innovants pour l'accélération de l'accès à l'eau potable, le problème d'eau non potable

dépourvue de toute consommation mais laissé aux populations et le non suivi des forages une fois leur mise en place. AMEA par la voix de son président François Koami a exhorté les un et les autres et surtout le gouvernement de porter haut le débat en réfléchissant sur l'agenda post 2015 ; préconise aussi que la cible de l'eau soit clair dans les nouveaux objectifs et qu'elle constitue une rubrique. Un appel a été lancé aux partenaires techniques et financiers de la nécessité de leur aide pour la réalisation de forages équipés de pompes. De son côté le Ministre a exhorté les médias à les accompagner dans cette tâche qui n'est pas des moindres pour avoir plus de partenaires. Des recommandations des uns et des autres pour une meilleure accessibilité de nos populations à l'eau potable n'étaient pas du reste. Notons que l'effort du gouvernement pour l'accès à l'eau potable jusqu'ici est de 332 Milliards FCFA. ■

Keyewa Charles

Echos de la célébration de la Journée Mondiale des Télécommunications GDG offre ses services au public Togolais



Chaque année le monde célèbre la Journée mondiale des télécommunications. Pour cette année encore le réseau Groupe et Développeur Google (GDG) n'a pas voulu manqué l'occasion ; ainsi le 18 Mai dernier, une plate forme d'échange a été organisée à la caisse face à l'université de Lomé dans l'enceinte du British school. Au cours de cette rencontre, il était question de définir des ateliers d'échange en panel sur les problématiques des TICS au Togo à savoir le coût et accessibilité d'internet et la promotion du Togo. Toute fois un accent particulier a été porté sur le thème « les Tics comme outil de sécurisation routière » Par ce thème GDG veut montrer que par les Tics on peut aussi éviter les accidents de circulation et gagner du temps par les applications créé et accessibles sur des téléphones portables. C'est d'ailleurs ce qu'Amen Amouzou président de GDG n'a pas tardé à d'expliquer ; il a aussi remercié l'entreprise Google pour son soutien technique, financier et matériel. « L'objectif de cette journée est d'abord d'offrir une tribune aux développeurs

Togolais afin que ses derniers montrent aux entreprises de la place et au public l'ensemble de leur création » à déclaré ce dernier. Comme exemple il n'a pas hésité à citer l'application de partage de document « Open Drive » œuvre d'un togolais et qui est utilisé par des milliers de personne dans le monde entier. Une occasion pour le représentant de Togocel de réitérer son soutien pour les jeunes talents créateurs qu'ils ne manqueront pas d'encourager. Outre la mise en place d'un répertoire professionnel des tics en vue de la préparation d'un réseau social, le GDG opte également pour le lancement d'un projet de « free blog » de promotion des tics made in Togo. In fine de la journée de ce 18 Mai on aura noté : la grande plénière démo de 10 applications made in Togo suivit du jeu concours et remise des prix pour les gagnants. Pour finir dans une prestation endiablée de Dj Jam. Google I/O and Tics days 2013 est une initiative de GDG Lomé avec l'appui technique d'Integraale et le soutien de Togocel, Google et du BSL Club. ■

C. K.

Championnat D1 de football Kotoko de Lavié en tête à l'issue de la 2 e journée

Le championnat D1 de football s'est poursuivi ce week end avec la deuxième journée disputée sur toute l'étendue du territoire avec des résultats diverses. La plus bonne opération vient du champion en titre le Dynamic togolais qui est allé s'imposer à Sokodé devant UNISPORT de la localité sur un score de 3 buts à 1, un résultat qui permet au club militaire de remonter la pente après le nul réalisé lors de la première journée. Dans cette même ville de Sokodé ASKO le club de la Kozah a mordu la poussière devant Semassi vainqueur par 1 but à Zéro. A Lavié, Kotoko qui

recevait Agaza de Lomé s'est imposé 2 à 0, un résultat qui permet au club de Lavié de prendre provisoirement la tête du classement avec six points. A Kpalimé, Gomido enlève les trois points devant l'As Togoport grâce à la plus petite des marques. La confrontation AS Douane et Tchaoudjo Athletic Club à tourné à l'avantage douanier vainqueur par 2 à 0. Cette deuxième journée a enregistré trois nuls à Lomé , Notsè, et Tchamba. ■

A. Kili

Voici le tableau des résultats à l'issue de la deuxième journée

N°	EQUIPE	MJ	MG	MN	MP	PTS	DIFF
1	KOTOKO	2	2	0	0	6	5
2	GOMIDO	2	2	0	0	6	2
3	MARANATHA	2	2	1	0	4	3
4	DYTO	2	1	1	0	4	2
5	FOADAN	2	1	1	0	4	1
6	AS DOUANES	2	1	0	1	3	1
7	ASKO	2	1	0	1	3	1
8	AS TG PORT	2	1	0	1	3	0
9	SEMASSI	2	1	0	1	3	0
10	UNISPORT	2	1	0	1	3	-1
11	ANGES FC	2	0	1	0	2	0
12	GBIKINTI	2	0	1	1	1	-1
13	KOROKI	2	0	1	1	1	-3
14	ETOILE	2	0	1	1	1	-3
15	TAC	2	0	0	2	0	-3
16	AGAZA	2	0	0	2	0	-4

Le CADERDT dispose désormais d'un siège

Le Centre Autonome d'Etude et de Renforcement des capacités pour le Développement au Togo (CADERDT) s'est vu doté d'un siège vendredi 17 Avril dernier au quartier noukafu à côté de la BTCL. Une inauguration qui a mobilisé la présence des membres du gouvernement, des députés des chercheurs Universitaires nationaux comme étrangers ainsi que d'autres personnalités. Toutefois c'est le premier Ministre Ahoomey Zunu en personne qui procéda à la coupure symbolique du ruban de ce géant bâtiment. Une occasion pour le Directeur exécutif du CADERDT Kako Nubukpo d'exprimer d'abord sa gratitude au gouvernement pour son appui constant et Multiforme qu'il ne cesse d'accorder au CADERDT, à la Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique (ACBF)

qui ne cesse de donner de formidables leçons sur les schémas possibles pour le développement de notre continent, et aux différents invités. Pour le Ministre en charge de la planification du développement et de L'aménagement également président du comité de pilotage du CADERDT Sémodji, la mission principale de ce centre est de renforcer les capacités pour la formation, la mise en œuvre et le suivi évaluation des programmes de développement au Togo et qu'il était plus qu'important que le CADERDT apporte sa contribution à la « stratégie de croissance accélérée et de promotion de l'emploi » (SCAPE) déjà lancée. Pour le ministre Sémodji il est clair que les conseils d'appuis techniques que le CADERDT se devra d'apporter aux différentes parties prenantes que sont le gouvernement, la



Siège du CADERDT

société civile et le secteur privé, constitueront un véritable soutien à leur processus de prise de décision. C'est dans ce sillage qu'a été organisé auparavant : les 15 et 16 Mai derniers, à l'hôtel Sancta maria de Lomé un séminaire inaugural par ce centre. un séminaire qui avait pour thème « le renouvellement des paradigmes du développement » et riche de part la participation des professeurs, universitaires chercheurs et

surtout les étrangers des pays de la sous-régions comme le Mali le Niger et le Sénégal pour ne citer que ceux là, tous venus apporter leur expérience et savoir faire au Togo. A en croire les initiateurs, ce séminaire inaugural, est une réponse voire une exigence pressante que nous impose notre aspiration commune de bien-être et de prospérité pour les populations ; un thème innovateur qui a pour objectif : la construction, la consolidation et la promotion

d'une analyse pluraliste économique dans ses problématiques ouverte à une collaboration interdisciplinaire avec les autres sciences de l'homme et de la société. Un autre objectif dudit séminaire était de s'inspirer des modèles économiques qui marchent notamment le modèle Asiatique séduisant par son monopole focale de gouvernance. Rappelons que les activités du CADERDT sont essentiellement basées sur : la recherche, la formation, le dialogue et la dissémination des connaissances. Laboratoire d'idée qui puise dans le formidable réservoir scientifique et universitaire, le CADERDT a vu le jour par l'accord d'un don le 10 décembre 2010 et dès lors appuyé par l'ACBF dont Frannie Leautier est la secrétaire exécutive. ■

Charles Keyewa

Tournée africaine du Président américain Barack Obama évite le Kenya pays de son père



Du 26 juillet au 3 juin le Président américain Barack Obama effectuera une visite officielle en Afrique. La nouvelle est tombée depuis hier et fait la une de tous les journaux en Afrique pour la simple raison que le premier président noir américain a des origines africaines de part son père de nationalité kenyane. Cette visite en terre africaine le conduira dans trois pays à savoir le Sénégal, l'Afrique du sud et la Tanzanie. C'est la première visite en Afrique du Président américain depuis sa réélection. Et comme on le constate l'enfant prodige kenyan ne foulera pas le sol du pays de son père en tant que Président des Etats Unis. Lors de son premier mandat Barack Obama dont beaucoup d'africains attendaient de lui, ne s'était rendu que dans un seul pays

d'Afrique noire notamment le Ghana en juillet 2009.

Du côté du Kenya c'est une grosse déception mais une visite de Barack Obama dans ce pays aurait surpris dans la mesure où le nouveau président du pays Uhuru Kenyatta est en effet poursuivi par la Cour pénale internationale (CPI), tout comme son vice-président William Ruto, pour leur responsabilité présumée dans les terribles violences qui avaient suivi la précédente présidentielle, fin 2007.

Obama s'était rendu en 2006 au Kenya, terre natale de son père et où vivent encore des membres de sa famille étendue, après son élection au Sénat de Washington. ■

Fab

Décès d'Etienne Yakanou, la CPP lance un appel à l'apaisement et à la retenue

Dans une déclaration rendue publique depuis le 15 mai dernier, la Convergence Patriotique Panafricaine (CPP) de Francis EKON, exprime sa compassion à la famille du défunt et demande aux autorités compétentes de veiller à la sécurité des détenus dans les prisons. La CPP appelle par la même occasion à l'apaisement et à la retenue dans cette période sensible.

Voici en intégralité la déclaration de la CPP Convergence Patriotique Panafricaine (CPP)

La CPP a appris avec beaucoup de tristesse le décès d'Etienne YAKANOU, membre de l'ANC détenu à la gendarmerie, dans l'affaire de l'incendie du grand marché de Lomé. Les circonstances douloureuses de la disparition d'un père, d'un mari, d'un militant, d'un ami, d'un fils de la Terre de nos Aïeux nous interpellent tous.

Le président National de la CPP, Mr Francis EKON et tous les militants du Parti, expriment leur compassion à la famille éplorée.

La CPP est très préoccupée par les zones d'ombres qui entourent ce décès, et saisie cette occasion :

- pour demander aux autorités compétentes de mettre tout en œuvre pour assurer la sécurité physique des personnes qu'elles retiennent pour les besoins d'une enquête,
- Pour demander que toutes les personnes retenues dans l'affaire des incendies des marchés qui accusent une santé défectueuse reçoivent sans délai les soins appropriés.
- Pour lancer encore un appel à l'apaisement et à la retenue en cette période sensible où chaque parti doit fournir un effort pour une cohésion sociale.

Faite à Lomé, le 15 Mai 2013
Pour le Comité Directeur,
Le Secrétaire Administratif Adjoint

Mr MENSAH Séwa

Cynisme politique du CST

Des femmes utilisées comme bouclier humain lors des marches

Après avoir exploré plusieurs voies mêmes les plus tordues sans succès, le Collectif Sauvons le Togo réactive une vieille stratégie politique peu orthodoxe. Il s'agit de provoquer par tous les moyens les forces de l'ordre et de sécurité dans l'exercice de leur profession. On l'a vu depuis samedi dernier lors de la manifestation de rue organisée par le CST et ses alliés. Des pauvres femmes projetées au devant de la marche, devaient servir de bouclier aux marcheurs. Les femmes habillées en rouge avaient une mission précise, provoquer un

accrochage avec les forces de l'ordre pouvant déboucher sur une répression à la limite un carnage. Dans les rangs du collectif Sauvons le Togo, on rêve d'une situation à la Moussa TRAORE ou printemps arabe.

Après le rendez vous manqué des élèves manifestants l'opposition mise sur les femmes pour assouvir cette sordide ambition. Heureusement et malheureusement pour eux la dextérité et le professionnalisme des forces de sécurité à déjoué ce plan démonique qui consiste à faire couler le sang et faire passer le

pouvoir en place pour un pouvoir qui s'illustre dans les tuerie et violation des droits de l'homme. Sinon comment pourrait on comprendre cette attitude des femmes samedi dernier qui surexcitées, proféraient des menaces forçant l'entrée du camp en vandalisant la porte principale et en jetant des projectiles divers sur le personnel en faction. Les trois de manifestations s'inscrivent dans cette logique, celle qui consiste à opposer les forces de l'ordre aux manifestants.

DM



Manifestants devant la gendarmerie à Lomé

Manifestation violente des étudiants hier

Plusieurs véhicules brûlés, les manifs du CST interdites

Le ministère de la fonction publique situé à quelques encablures de l'hôtel Palm Beach a été la cible d'un groupe d'étudiants en furie. Plusieurs véhicules ont été incendiés au niveau du ministère et des bus appartenant à la compagnie SOTRAL ont été caillassés. Les étudiants réclamaient la libération de quatre de leur arrêtés lors de violente manifestation organisées sur le campus universitaire jeudi dernier, une manifestation qui avait débordé le cadre universitaire avec des barricades érigées sur certaines artères de la capitale paralysant la circulation.

Les quatre étudiants détenus à la prison civile de Lomé, sont passé devant le juge hier. Le procureur de la république a requis une peine de 12 mois de prison dont 8 avec sursis pour trouble à l'ordre public.

Face à cette escalade violence, les manifestations de rue programmées par le Collectif Sauvons le Togo et la Coalition Arc en ciel ont été interdites. Ces manifestations qui ont commencé hier mardi devraient se poursuivre mercredi et jeudi. Le Cst et la Coalition Arc en ciel dénoncent la mort d'Etienne Yakanou arrêté dans le cadre des

Album photo des dégâts causés par les étudiants manifestants



incendies et décédé suite à une crise cardiaque consécutive à accès palustre selon le

communiqué du procureur de la République. Le CST et la Coalition Arc en ciel réclament

la libération des autres détenus dans le cadre de ces incendies, et dénoncent

également le processus électoral en cours.

P. Fabrice



Doublez de vitesse

PLATINIUM

Jusqu'à 2,8 Mb/s

Validité : 30 Jours

34 955 F CFA

ARGENT

Nouveau débit 1,2 Mb/s

Ancien débit 614 Kbs

Validité : 30 Jours

15 390 F CFA

BRONZE

Nouveau débit 614 Kb/s

Ancien débit 307 Kb/s

Validité : 30 Jours

11 800 F CFA

**INTERNET
ILLIMITÉ
24h/24**

L'INTERNET HAUT DÉBIT NOMADE



Désormais, rechargez votre compte HELIM Nomade dans les Espaces Telecom, les M'FRI Shop via les tickets de recharge TPE ou par Transfert de crédit.

Pour en savoir plus, rendez-vous dans nos Espaces Telecom ou appelez le 112

Service client : 112

ESPACES TELECOM À LOMÉ

Ex Direction Générale
Avenue Nicolas GRUNTZKY,
ancien siège
Tél : (228) 22 21 47 14

Espace HELIM
Ancien immeuble S3G
Tél : (228) 22 20 32 06

Espace Telecom AGOE NYIVE
Juste après la Brasserie BB
Tél : (228) 22 50 82 01

Espace Telecom ADIDOGOME
Face Église d'Adidogomé
Tél : (228) 22 50 83 01

Espace Telecom ADOBOU-KOME
Face mosquée de l'ex Zongo
Tél : (228) 22 23 16 67

Espace Telecom Place de l'Indépendance
Près de la Place de l'Indépendance
Tél : (228) 22 21 86 23

Espace Telecom ASSIVITO
Espace HELIM, ancien immeuble S3G
Tél : (228) 22 20 74 00

Espace Telecom PORT
Près du Rond-Point du PAL
Tél : (228) 22 27 46 03

ESPACES TELECOM À L'INTÉRIEUR

Espace Telecom TSEVIE
Près du grand marché de NDANYI
Tél : (228) 23 30 00 01

Espace Telecom ANEHO
Dans le bâtiment de l'UTB
Tél : (228) 23 31 07 24

Espace Telecom KPALIME
Près de la Préfecture
Tél : (228) 24 41 00 50

Espace Telecom ATAKPAME
Face à la station TOTAL
Tél : (228) 24 40 02 39

Espace Telecom SOKODE
Face au marché - Après CNSS
Tél : (228) 25 50 01 21

Espace Telecom KARA
Près du stade Municipal
Tél : (228) 26 60 00 60

Espace Telecom DAPAONG
Face au commissariat
Tél : (228) 27 70 83 00